

WIPO/IP/CONV/GE/2/22/1 Prov.

ORIGINAL : anglais

DATE : 11 août 2022

**Dialogue de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe**

**Sixième session  
Genève, 21 – 22 septembre 2022**

Programme provisoire

*établi par le Secrétariat de l’OMPI*

Mercredi 21 septembre 2022

10 h 00 – 10 h 10 **Ouverture**

10 h 10 – 11 h 10 **Débat n° 1 : introduction à l’intelligence artificielle – évolutions récentes en ce qui concerne les technologies, le marché et les brevets dans le domaine de l’intelligence artificielle**

Cadre et contexte

* + - Tour d’horizon de l’écosystème de l’intelligence artificielle : évolutions récentes, acteurs, moteurs, enjeux et perspectives
    - Introduction à la technologie : fonctionnement de l’intelligence artificielle et veille technologique – perspectives dans le domaine de l’intelligence artificielle
    - Évolution des demandes de brevet en matière d’intelligence artificielle

11 h 10 – 11 h 30 **Débat n° 1** : **séance dirigée de questions-réponses**

11 h 30 – 12 h 40 **Débat n° 2 : histoires d’innovateurs : point de vue du monde de l’entreprise sur l’innovation en matière d’intelligence artificielle**

Des innovateurs présenteront la manière dont ils utilisent l’intelligence artificielle, les innovations sur lesquelles ils travaillent et la façon dont ils recourent au système actuel de la propriété intellectuelle.

12 h 40 – 13 h 00 **Débat n° 2 : séance dirigée de questions-réponses**

13 h 00 – 15 h 00 **Pause déjeuner**

15 h 00 – 16 h 00 **Débat n° 3 : l’intelligence artificielle : Géo Trouvetout ou Filament? Qu’est-ce qu’une invention fondée sur l’intelligence artificielle?**

Résumé de la deuxième session du Dialogue de l’OMPI destiné à favoriser une compréhension commune et à fournir une base pour approfondir les discussions. Qu’est-ce qu’une invention fondée sur l’intelligence artificielle : une invention réalisée à l’aide de l’intelligence artificielle, une invention créée par intelligence artificielle, un nouveau modèle d’intelligence artificielle ou encore une invention qui intègre l’utilisation de l’intelligence artificielle? Les intervenants examineront le rôle que jouent les êtres humains et l’intelligence artificielle à cet égard, leurs interactions, les différents scénarios et les raisons pour lesquelles il importe de tenir compte de cet aspect afin de poser les bonnes questions en ce qui concerne le système des brevets.

16 h 00 – 16 h 20 **Débat n° 3** : **séance dirigée de questions-réponses**

16 h 20 – 17 h 30 **Débat n° 4** : **octroi de la qualité d’inventeur à l’intelligence artificielle : la boîte de Pandore?**

En examinant de plus près les inventions créées par l’intelligence artificielle et leurs incidences potentielles sur le système actuel de la propriété intellectuelle, les intervenants étudieront l’exemple d’une demande de brevet dans laquelle l’intelligence artificielle est désignée comme inventrice. Il peut sembler à première vue qu’il s’agisse d’un simple cas d’interprétation de la législation, mais est-ce vraiment aussi simple que cela? Les intervenants se pencheront sur l’objectif social du système des brevets, les différentes options prévues par la réglementation et les conséquences possibles sur le cadre législatif en matière de brevets.

17 h 30 – 17 h 50 **Thème 4** : **séance dirigée de questions-réponses**

17 h 50 – 18 h 00 **Clôture de la première journée**

Jeudi 22 septembre 2022

10 h 00 – 10 h 10 **Ouverture de la deuxième journée**

10 h 10 – 11 h 20 **Débat n° 5 : à travers le miroir – le point de vue de professionnels et d’avocats spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle**

Les intervenants examineront de plus près la manière dont les expériences des innovateurs se traduisent dans le travail quotidien des professionnels de la propriété intellectuelle, les questions qui leur sont le plus fréquemment posées et les problèmes qu’ils rencontrent dans le domaine de l’intelligence artificielle.

11 h 20 – 11 h 40 **Thème 5** : **séance dirigée de questions-réponses**

11 h 40 – 11 h 55 **Exposé : promouvoir un écosystème d’intelligence artificielle favorisant l’innovation locale**

L’intelligence artificielle soulève de nombreuses questions dans le domaine de la propriété intellectuelle. L’objectif de cet exposé est d’une part de permettre aux participants de mieux comprendre pourquoi il est essentiel de tenir compte des facteurs locaux et de s’inscrire dans une perspective locale pour créer un écosystème d’intelligence artificielle florissant, et d’autre part d’introduire la première séance d’échange d’informations.

11 h 55 – 13 h 00 **Séance d’échange d’informations n° 1** : **combler le fossé technologique et élaborer des cadres réglementaires pour l’innovation dans le domaine de l’intelligence artificielle** (États membres et offices de propriété intellectuelle) (exposés et débat ouvert)

De nombreux États membres cherchent des moyens de favoriser l’innovation dans le domaine de l’intelligence artificielle, de combler le fossé technologique et d’encourager la croissance économique, par exemple en élaborant des stratégies nationales en matière d’intelligence artificielle. La propriété intellectuelle joue un rôle central dans la promotion de l’innovation, mais il est souvent difficile de savoir comment aborder les nombreuses questions que les innovations fondées sur l’intelligence artificielle soulèvent.

Cette séance vise à permettre aux participants d’échanger leurs points de vue sur les questions et les défis auxquels sont confrontés les États membres lorsqu’ils commencent à envisager des options dans le domaine de l’intelligence artificielle et de la propriété intellectuelle.

13 h 00 – 15 h 00 **Pause déjeuner**

15 h 00 – 15 h 15 **Exposé : Après le bilan, l’action**

Cet exposé donnera aux participants un aperçu de la situation en ce qui concerne le système des brevets et l’intelligence artificielle, les différents scénarios et les approches possibles sur le plan des politiques afin de fournir un cadre pour la deuxième séance d’échange d’informations.

15 h 15 – 16 h 45 **Séance d’échange d’informations n° 2** : **comment les États membres et les offices de propriété intellectuelle soutiennent-ils et encouragent-ils l’innovation dans le domaine de l’intelligence artificielle?** (États membres et offices de propriété intellectuelle) (exposés et débat ouvert)

Prises de parole et débat ouvert : échange d’approches adoptées par les États membres et les offices de propriété intellectuelle, y compris les études, les consultations publiques, les directives d’examen, les guides et les ressources pour les innovateurs et les pratiques actuelles relatives aux innovations dans le domaine de l’intelligence artificielle.

16 h 45 – 17 h 45 **Prises de parole** (tous les participants) (débat ouvert)

Que pensez-vous des informations données par les offices de propriété intellectuelle, les États membres, les innovateurs et les spécialistes de la propriété intellectuelle? Ce débat ouvert réunit le plus grand nombre possible de parties prenantes afin de favoriser un échange de points de vue globaux et variés.

17 h 45 – 18 h 00 **Discours de clôture**

[Fin du document]